COMMENT OBTENIR CE SERVICE ?

Pour obtenir ce service, vérifiez rapidement si votre poste de travail est compatible sur l'adresse Internet suivante :

http://www.presta.ext.cnamts.fr/config.htm

UN SERVICE SÉCURISÉ

Afin de répondre aux exigences de confidentialité des informations présentées, ce nouveau service est sécurisé à l'aide de votre carte de professionnel de santé qui vous permet de vous authentifier. De même, il est limité aux données disponibles dans la carte Vitale que votre patient vous remet après avoir été informé des règles d'utilisation du service.

DES QUESTIONS ? UN BESOIN D'ASSISTANCE ?

› par téléphone : **0820 77 30 30** (0,112 €/mn depuis un poste fixe)
› par courriel : **support-technique-ps@cnamts.fr**

DOTEZ-VOUS D'UN OUTIL DE DIALOGUE EFFICACE AVEC VOS PATIENTS

Vous le savez, orienter au mieux vos patients nécessite avant tout que vous connaissiez précisément leurs spécificités médicales. C'est notamment le cas pour vos nouveaux patients ou ceux que vous voyez occasionnellement. D'où l'importance d'instaurer avec eux un véritable dialogue. L'historique des remboursements répond à cet objectif. Il vous permet de disposer d'informations utiles pour leur poser les bonnes questions, évaluer la nature de leur problème et les conseiller efficacement.

Un plus pour la consultation.

historique des remboursements

UN PLUS DANS LA CONSULTATION

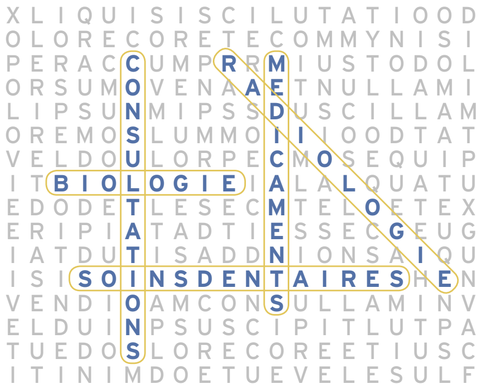

MODE D'EMPLOI

LA RÉFORME EN PRATIQUE

Sécurité sociale
L'Assurance Maladie

L'HISTORIQUE DES REMBOURSEMENTS, DE QUOI S'AGIT-IL ?

L'historique des remboursements est un nouveau service gratuit qui vous permet de prendre rapidement connaissance de l'ensemble des soins, médicaments et examens qui ont été **prescrits et remboursés** à vos patients au cours des 12 derniers mois par les régimes obligatoires d'assurance maladie.

À quel type d'informations avez-vous accès ?

- Consultations chez un médecin (généraliste, spécialiste ou dentiste),
- Médicaments remboursés,
- Actes de radiologie,
- Actes de biologie,
- Arrêts de travail indemnisés (date et durée)

Vous n'avez accès à aucun compte rendu de consultation ou d'opération, ni à aucun résultat d'examens.

UN OUTIL DE DIALOGUE SIMPLE ET EFFICACE POUR MIEUX CONNAÎTRE ET ORIENTER VOS PATIENTS

> Si c'est un nouveau patient

En accédant à ses dernières consultations et soins remboursés, vous êtes plus à même de lui poser les bonnes questions sur son état de santé et ainsi mieux le connaître. Vous pouvez ainsi adapter précisément les prescriptions à ses besoins.

> Si c'est un patient occasionnel

Vous pouvez consulter un véritable aide-mémoire des soins, médicaments et examens qui lui ont été prescrits et remboursés. C'est pour vous un bon moyen d'éviter les redondances médicales ainsi que les contre-indications médicamenteuses.

VOS PATIENTS SONT LIBRES D'ACCEPTER OU NON

Vous pouvez accéder au service seulement avec l'accord du patient, en sa présence et avec sa carte Vitale. Le patient est libre ou non d'accepter. S'il refuse, il n'y aura aucune conséquence sur ses remboursements.

ACCÉDEZ À L'HISTORIQUE DES REMBOURSEMENTS, C'EST SIMPLE ET RAPIDE

1 Lancez le service depuis votre poste de travail habituel en tapant l'adresse url suivante :

http://www.presta.ext.cnamts.fr

2 Insérez votre carte CPS pour ouvrir une session sécurisée et saisissez votre code personnel.

⚠ Si votre carte CPS n'est pas déjà insérée, un message d'alerte vous invite à le faire.

3 Insérez la carte VITALE du patient pour le choisir parmi la liste des bénéficiaires.

4 Visualiser les informations qui vous intéressent (soins, médicaments, biologie, radiologie, arrêts de travail) en sélectionnant l'onglet approprié.

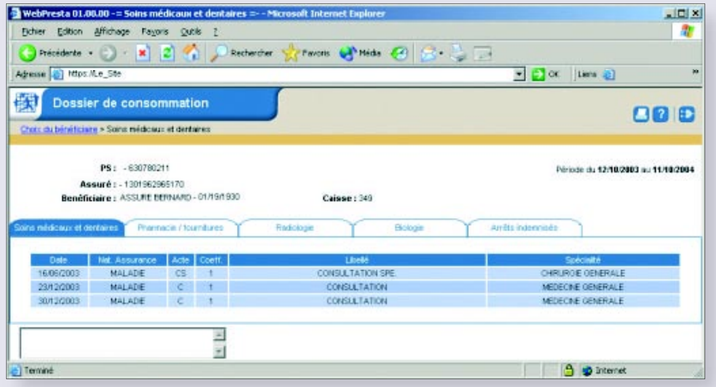

Vous accédez à la liste des soins, médicaments et examens prescrits et remboursés au cours des 12 derniers mois.

Soins médicaux et dentaires
Vous sont proposés en clair par date décroissante les actes médicaux et les spécialités auxquelles ils se rapportent, associés au risque couvert : maladie, maternité, AT/MP.

Radiologie
Vous sont proposés en clair par date décroissante les actes de radiologie associés au risque couvert : maladie, maternité, AT/MP.

Biologie
Vous sont proposés en clair par date décroissante les actes de biologie associés au risque couvert : maladie, maternité, AT/MP.

Pharmacie/ fourniture
Vous sont proposés en clair par date décroissante les médicaments (et les molécules associées) ou les appareillages, associés au risque couvert : maladie, maternité, AT/MP.

Arrêts indemnisés
Vous sont proposées par date décroissante les périodes indemnisées associées au risque couvert : maladie, maternité, AT/MP.